

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/Les-pratiques-recommandees-le-jour>

Les pratiques recommandées le jour de la fête

- Fêtes musulmanes et événements marquants - Idul Adhâ (Tabaski) -

Date de mise en ligne : jeudi 11 novembre 2010

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Il est méritoire pour l'imam de réciter dans la première rakka : la Fatiha et la sourate (Al Aclâ) LE TRES HAUT (S 87) et dans la deuxième la Fatiha et la sourate (Ash-Shamsi) le Soleil (S 91) .

On prononce aussi après la prière, deux sermons (khutba) intercalés par une position assise . Dans chaque sermon des takbîrs sont prononcés (Allâhu Akbar), mais leur nombre est indéterminé.

Il est aussi recommandé à l'Imam qu'il s'entretienne durant ou après le sermon avec l'assistance sur des questions les concernant particulièrement, sur des sujets relatifs aux jours de la prière, qu'il s'agisse de la fête de la rupture du jeûne (Aïd el fitr) ou (Aïd El kabîr).